

Bonjour à tous,

Nous vous confirmons, le **démarrage** de cours hebdomadaires de **danse « de mouvement libre » tous les mardis soirs à partir du 3 octobre 2017 à Lille.**

**Les danses de « mouvement libre » permettent de danser en conscience.**

**G. Roth**, a initié ce mouvement en créant la **Danse des 5 rythmes** : « *L'exploration du mouvement libre permet de se relier à soi, à l'autre, au groupe, et à la dynamique de la vie. C'est une autre façon de se connaître, de s'exprimer avec son corps, de laisser danser son âme.* » *G.Roth*

D'autres courants de danse de mouvement libre ont vu le jour depuis : **Open Floor, Danse Médecine, Danser Être Dansé, Life Art Process ...**

Afin de vous faire découvrir différents univers, nous avons sollicité pour ce premier trimestre, des enseignants certifiés en Danse des 5 rythmes et Open Floor.

#### Les intervenants :

**Olivier SCHOUTETEN**, enseignant certifié en Open Floor  
**Omar ZAY**, enseignant certifié en danse des 5 rythmes  
**Stefanie MADDENS**, enseignante certifiée en danse des 5 rythmes  
**Thierry FRANÇOIS**, enseignant certifié en danse des 5 rythmes

#### Nous vous rappelons les modalités pratiques

- Les séances auront lieu dans une magnifique salle, neuve, de l'association **Korzeam, 128 rue du long pot à Lille** (métro Fives à 10 minutes ; station VILLE toute proche, à côté du Splendid)
- L'atelier débute à **20H** pour se terminer à **22h** ;
- **Les inscriptions et paiements se font le jour de la 1ere séance, soit le 3 octobre, de 19H15 à 19H45**
- La danse démarrant à 20H précises, et pour le confort de tous, il est donc **souhaitable d'arriver avant** pour valider votre présence, et passer au vestiaire ;
- Pour danser, venez avec des vêtements confortables et légers, de quoi vous couvrir ou vous découvrir, et de l'**eau** ;

Comme nous vous l'indiquions dans notre précédent mail, afin de pérenniser cette activité, nous avons besoin d'un nombre suffisant de danseurs qui s'engagent pour le trimestre.

Pour le 1<sup>er</sup> trimestre de la saison, **10 séances sont planifiées, au coût de 15 € la séance, soit un total de 150 €**

- **Le paiement des séances se fait d'avance** pour le trimestre, en 1, 2, ou 3 chèques ;
- **Les chèques seront débités chaque début de mois**, ou restitués contres des espèces, ces dernières étant indispensables pour rémunérer nos enseignants belges ;
- **Une séance d'essai possible** avant engagement pour le trimestre ;  
A titre exceptionnel, si nécessaire pour certains, nous sommes prêtes à mettre en place un aménagement spécifique

**A votre demande, nous sommes occupées à mettre en place des ateliers certains dimanches dans l'année et sans doute des week-ends par la suite.** Dès que l'organisation est finalisée, nous revenons vers vous pour vous informer.

Au plaisir de vous retrouver dans la danse,  
Geneviève, Myriam, Térésa  
0659260144